



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTE PLENIER

20 SEPTEMBRE 2016 – 17 H

SALLE GABRIEL MARTY

Etaient présents :

Enseignants collège A:

CASTETS-RENARD Céline, DE LAMY Bertrand, HOUIN-SAINT-ALARY Corinne, NELIDOFF Philippe, PAULIN Christophe

Enseignants collège B :

DEVILLE Sophie, FABRIES-LECEA Eugénie, MARRIGUES Jean-Charles, VAILLANT Romain

Etudiants collège licence:

JEANMOUGIN Fanny, PETRACHI Hugo, LACRAMPE Charline, LAMORE Marine

Etudiants collège master et doctorat :

BERTRAND Thomas, DROUOT Anastasia, JUSTON Pierre, MARTIN DI MICHELE Thomas

BIATSS : HOMPHONGSAPHONE Béatrice, SOUSSOTTE Nathalie

Personnalités extérieures : CARTHE-MAZERES Isabelle, RIBES Emeline

Avaient donné procuration :

Enseignants collège A : MACORIG-VENIER Francine, SEGONDS Marc

Enseignants collège B : ATTAL Michel, BABA AISSA Latifa, BLIN Olivier, LE GALLOU Cécile, MIRABAIL Solange

Personnalités excusées :

OLLIVIER Monique, PELLEFIGUE Nadia

Invités :

DUGES Gisèle, DE COURTIVRON Ludovic, LARTIGES Delphine, VIE Delphine

.....

Le quorum étant atteint, le conseil débute à 17 heures.

Le doyen précise en préambule qu'un certain nombre de points ont été ajoutés en questions diverses.

POINT D'INFORMATION :

Le doyen rappelle le message transmis par la présidente concernant les mesures de sécurité et appelle à la vigilance de chacun.

Le doyen communique les chiffres d'inscription en licence et master en formation initiale : 8718 étudiants.

Des contacts ont été pris avec l'université de Banha en Egypte pour la mise en place d'un partenariat afin d'installer une licence en Egypte.

La rentrée solennelle de la faculté aura lieu le jeudi 6 octobre prochain à 17 h en amphithéâtre Cujas.

Approbation des compte rendus des conseils de faculté pléniers du 30/05/16 et du 14/06/16 :

ADOPTÉ

Arrêtés d'examens service des formations professionnalisées (SFP) et scolarité droit :

ADOPTÉ

Présentation de la plateforme « Alumni UT Capitole » par le SUIO-IP

Delphine Lartiges et Ludovic de Courtivron du SUIO-IP rappellent que l'insertion professionnelle constitue la troisième mission de l'université, après la formation et la recherche.

Cette plateforme offre cinq grandes fonctionnalités :

Consultation et candidature aux offres de stages et d'emplois
Exploration de l'annuaire et interaction avec la communauté
Participation aux groupes par formation, promotion ou centre d'intérêt
Publication et participation aux événements (à accès public ou privé)
Publication d'actualités

Un espace ressources et un formulaire de contact sont également accessibles.

La plateforme est dotée d'une candidathèque et permet notamment d'importer son profil Viadeo ou LinkedIn en un clic.

Les recruteurs aussi bénéficient ainsi d'un outil plus attractif, sur lequel ils peuvent activer et désactiver eux-mêmes leurs offres. Les étudiants peuvent se connecter via leur environnement numérique de travail, et candidater directement en ligne.

Session de rattrapage :

Vote sur la nature et la durée des épreuves :

- Matières à T.D. : épreuve d'1 h 30
- Matières sans T.D. : épreuve d'1 h

ADOPTÉ

Désignation de l'assesseur étudiant

Le doyen propose la nomination de Madame Anastasia DROUOT, étudiante en Master 2 Contrats et Responsabilités en tant qu'assesseur étudiant, Monsieur Hugo Petrachi, ayant souhaité quitter cette fonction.

ADOPTÉ

Subventions :

Subvention de 2000 € à Univ'agro, association des étudiants du M2 Droit et gestion des Entreprises Agricoles et Agro-alimentaires

Subvention de 4000 € à ADDICT, association des étudiants du M2 Droit de l'immobilier, de l'urbanisme et de la construction de Toulouse

ADOPTES

Mentions en doctorat :

Le doyen demande au conseil d'adopter une motion spécifiant que l'école doctorale est libre du choix de l'application de la mention « thèse exceptionnelle ».

ADOPTÉ

QUESTIONS DIVERSES

Conventions de partenariat

Convention avec la chambre régionale Midi-Pyrénées du Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs

Convention avec la Fédération des Promoteurs Immobiliers Midi Pyrénées (FPI Midi-Pyrénées)

Il est prévu une collaboration avec l'intervention de professionnels de ces deux institutions.

ADOPTES

Liste des concours

Harvard World Model United Nations

Frankfurt Investment Arbitration Court Moot

Concours de plaidoirie Lysias Paris

Conférence nationale Lysias

Concours régional « Grand Sud »

Concours national d'éloquence

ADOPTES

Institut d'Etudes Judiciaires (I.E.J.)

A la demande de quelques membres du conseil, un débat s'engage sur l'IEJ et son rattachement. Il est souligné que l'IEJ est indépendant de la faculté de droit, il relève directement de l'université. La question se pose de l'utilité de multiplier les structures (EED, IFR, IEJ).

Malgré cela, la réputation de la faculté de droit est dégradée suite au problème rencontré lors de l'examen d'entrée à l'école d'avocats.

Les étudiants rappellent qu'il y a eu une succession d'erreurs lors de cet examen en 2011 et 2013 et posent la question de l'indépendance de l'IEJ. Par ailleurs, est évoquée l'obligation qui est faite aux étudiants candidats à cet examen de s'inscrire à la prépa payante de l'IEJ. En outre, certains étudiants font état des difficultés dans le fonctionnement de l'IEJ.

Le doyen s'engage à mettre à l'ordre du jour un point sur le périmètre de la faculté.

Le conseil prend fin à 19 h 30.

Compte-rendu établi par Véronique Imbert.